

« Plus forte que toutes les Armées du monde, une idée nouvelle dont l'heure est venue » Victor Hugo

Cela ne tient qu'à nous. Engageons-nous dans sa diffusion

(L'utilisation de papier uni jaune est préconisée)

- Pour faciliter la diffusion de l'Internationale des Peuples, vous pouvez imprimer le tract qui figure en page 3 et 4. Imprimer le en recto - verso retour petit côté puis partager le en deux, ce qui fait deux tracts à diffuser lors des manifestations. Dans ce tract figure en haut à droite un QR Code qui renvoi sur le site de diffusion de la vidéo.
- Pour faire connaître l'Internationale des Peuples vous pouvez aussi imprimer des étiquettes autocollantes dont la matrice figure en page 2 avec le mode de fabrication ci-après.

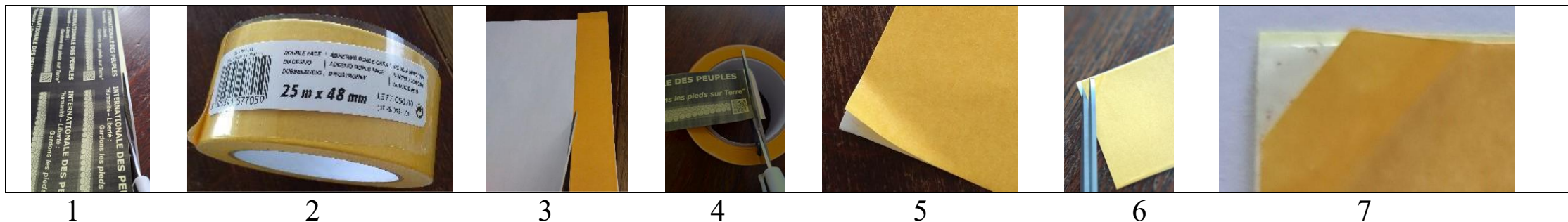
Faire un tirage de la page 2 de ce fichier sur du papier de couleur jaune dans une boutique de reprographie. La quantité de toner nécessaire étant relativement importante, il n'y aura pas de surcoût le prix est facturé à la page.

Découper ensuite le liseré jaune du haut de la feuille (1) et venez coller sur l'envers une bande autocollante de 48mm de large le long de ce bord noir. (Dans les boutiques de bricolage c'est environ 5 euros pour 25m) (2).

Découper soigneusement cette première rangée de deux autocollants (3).

Découper ensuite les deux extrémités et séparer chaque autocollant en coupant au milieu, et recommencer l'opération (4).

Un conseil, pour chaque étiquette, prédécoupé le collant sur un coin de chaque étiquette, ce travail fastidieux est nécessaire pour faciliter son collage quand vous serez près d'un support bien placé et bien visible. (Cela évite de se retrouver une minute à essayer de séparer la face de l'autocollant de l'étiquette en face d'un support bien placé) (5, 6 et 7) ON LÂCHE RIEN



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

"Humanité – Liberté :

Gardons les pieds sur Terre"



INTERNATIONALE DES PEUPLES

« Humanité – Liberté : Gardons les pieds sur Terre »



L'Internationale des peuples a un seul objectif ; la déconstruction de ce système oligarchique mondialisé et corrompu qui domine le monde.

Composé de membres fondateurs de différents pays - Allemands, Belges, Néerlandais et Français - cette Internationale des Peuples a pour devise « Humanité – Liberté : Gardons les pieds sur Terre ».

L'action de cette Internationale est d'informer et de mobiliser les Citoyens de tous les pays du monde pour qu'ils s'organisent pour limiter la transmission du Capital entre générations pour les personnes les plus riches.

Une révolution tout simplement.

Cette exigence universelle s'appuie sur les données du World Inequality Report 2022 et sur les comptes nationaux des différents États

Répartition de la richesse en Belgique

- 14,98% de la richesse est détenue par les 1% les plus riches
- 37,21% de la richesse est détenue par les 9% les plus riches
- 7,46% de la richesse est détenue par les 50% les plus pauvres.

Répartition de la valeur des patrimoines moyens en Belgique

- 1% ont un patrimoine moyen de : 11 790 193 euros
- 9% ont un patrimoine moyen de : 3 254 065 euros
- 50% ont un patrimoine moyen de 102 113 euros

Cet écrasement des patrimoines moyens les plus faibles s'accélère au plus grand profit des 1% les plus riches.

Et cela se vérifie dans tous les pays européens et dans tous les pays du monde

C'est pourquoi nous proposons une limitation du transfert du capital entre générations. Voir nos propositionsTSVP

INTERNATIONALE DES PEUPLES

« Humanité – Liberté : Gardons les pieds sur Terre »



L'Internationale des peuples a un seul objectif ; la déconstruction de ce système oligarchique mondialisé et corrompu qui domine le monde.

Composé de membres fondateurs de différents pays - Allemands, Belges, Néerlandais et Français - cette Internationale des Peuples a pour devise « Humanité – Liberté : Gardons les pieds sur Terre ».

L'action de cette Internationale est d'informer et de mobiliser les Citoyens de tous les pays du monde pour qu'ils s'organisent pour limiter la transmission du Capital entre générations pour les personnes les plus riches.

Une révolution tout simplement.

Cette exigence universelle s'appuie sur les données du World Inequality Report 2022 et sur les comptes nationaux des différents États

Répartition de la richesse en Belgique

- 14,98% de la richesse est détenue par les 1% les plus riches
- 37,21% de la richesse est détenue par les 9% les plus riches
- 7,46% de la richesse est détenue par les 50% les plus pauvres.

Répartition de la valeur des patrimoines moyens en Belgique

- 1% ont un patrimoine moyen de : 11 790 193 euros
- 9% ont un patrimoine moyen de : 3 254 065 euros
- 50% ont un patrimoine moyen de 102 113 euros

Cet écrasement des patrimoines moyens les plus faibles s'accélère au plus grand profit des 1% les plus riches.

Et cela se vérifie dans tous les pays européens et dans tous les pays du monde

C'est pourquoi nous proposons une limitation du transfert du capital entre générations. Voir nos propositionsTSVP

Comment limiter la transmission du Capital entre générations ?

Nous sommes les 99% face aux 1%.

L'Oligarchie mondialisée et corrompue qui domine les Etats à son seul profit doit disparaître.

Rien de plus simple par exemple en Belgique :

1°) Limiter la transmission du Capital entre générations : Nul Citoyen ne peut recevoir au cours de sa vie, en héritage maximum, dons et/ou legs cumulés, plus de 55 ans du salaire annuel minimum soit en 2023 : 1 290 000 euros.

2°) En compensation, 60% de ce montant maximum transmis à chaque enfant est exonéré de toute taxe, soit en 2023 : 774 000 euros. Au-delà de ce montant, une taxe uniforme de 45% est perçue.

3°) Le montant maximum par enfant étant atteint, les salariés héritent, sans taxe, de la propriété sociale de leur entreprise sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales

4°) Les donateurs ayant transmis l'héritage maximum à leurs enfants et la propriété sociale de leur entreprise à leurs salariés, ils font ce qu'ils veulent avec le reste de leur capital, moyennant le paiement d'une taxe de 70% en droits de successions.

5°) Afin de faciliter la Liberté d'entreprendre, le montant de ces taxes est reversé sous forme d'une dotation en capital de 4% du montant de l'héritage maximum soit en 2023 : 51 600 euros à chaque jeune à 25 ans sans condition particulière.

Cette dotation peut être allouée dès 18 ans avec un suivi administratif pour la mise en place d'un projet professionnel.

L'Internationale des Peuples n'est pas une organisation politique elle ne présentera jamais de candidats à des élections

Comment limiter la transmission du Capital entre générations ?

Nous sommes les 99% face aux 1%.

L'Oligarchie mondialisée et corrompue qui domine les Etats à son seul profit doit disparaître.

Rien de plus simple par exemple en Belgique :

1°) Limiter la transmission du Capital entre générations : Nul Citoyen ne peut recevoir au cours de sa vie, en héritage maximum, dons et/ou legs cumulés, plus de 55 ans du salaire annuel minimum soit en 2023 : 1 290 000 euros.

2°) En compensation, 60% de ce montant maximum transmis à chaque enfant est exonéré de toute taxe, soit en 2023 : 774 000 euros. Au-delà de ce montant, une taxe uniforme de 45% est perçue.

3°) Le montant maximum par enfant étant atteint, les salariés héritent, sans taxe, de la propriété sociale de leur entreprise sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales

4°) Les donateurs ayant transmis l'héritage maximum à leurs enfants et la propriété sociale de leur entreprise à leurs salariés, ils font ce qu'ils veulent avec le reste de leur capital, moyennant le paiement d'une taxe de 70% en droits de successions.

5°) Afin de faciliter la Liberté d'entreprendre, le montant de ces taxes est reversé sous forme d'une dotation en capital de 4% du montant de l'héritage maximum soit en 2023 : 51 600 euros à chaque jeune à 25 ans sans condition particulière.

Cette dotation peut être allouée dès 18 ans avec un suivi administratif pour la mise en place d'un projet professionnel.

L'Internationale des Peuples n'est pas une organisation politique elle ne présentera jamais de candidats à des élections